

Municipalité de

ST FERDINAND



ISSN 1499-9382

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Vol. 9 - No. 9
avril 2010

Une visite à la



Un accueil chaleureux vous est réservé lors de votre visite avec la bibliothécaire Mme Lucie Lamontagne et ses bénévoles



Un nombre incroyable de livres et de revues vous attendent.

Vous pouvez aussi commander un livre qui n'est pas nécessairement disponible à la bibliothèque.

... Heures d'ouverture ...

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

Pour informations supplémentaires

Mme Lucie Lamontagne

au 428-9607

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>



Campagne de financement de la Croix-Rouge du 3 au 21 mai 2010

Votre contribution est un geste
de solidarité et d'aide

Chevaliers de Colomb - Conseil 9149

Brunch
Semaine de la famille
Dimanche, le 16 mai 2010
de 9h00 à 13h00
à la Salle Communautaire
Bienvenue à tous

Festival du Montagnard de Vianney Présentation des Duchesses

samedi, le 8 mai à 20h00
Salle Paroissiale de Vianney
Orchestre : Plein Soleil
Info : Éric Faucher 418-428-9948

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault

Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2010

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2010

Coup de chapeau

À Mlle Sheron Vézina (fille de Johanne Fortier et Gilles Vézina) étudiante en Charpenterie-Menuiserie qui s'est démarquée en gagnant le concours « Chapeau les filles! » au niveau provincial sur plus de 80 participantes. Sheron sera la seule finaliste à représenter le Québec au niveau national dans le métier de la construction, (métier traditionnellement consacré aux hommes).

Toutes nos félicitations et bonne chance!

LA BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Jeudi le 22 avril dernier avait lieu le souper et la soirée qui étaient organisés par le Centre d'Action Bénévole de l'Érable. À l'occasion de cette soirée, les différents organismes de la région de l'Érable pouvaient présenter les candidatures des personnes qui se sont distinguées pour leur implication bénévole dans leur communauté.

Nous sommes très heureux de vous présenter ici la grande gagnante de cette année pour la région de l'Érable, Mme Carmen Vachon de St-Ferdinand. Elle est très impliquée dans divers comités et plus particulièrement dans le comité des Fermières où elle agit comme secrétaire.

Toutes nos félicitations à Mme Vachon



Elle est photographiée ici avec Mme Guylaine Caron, agente au service, M. Gaston Drolet, président du Centre d'Action Bénévole de l'Érable et M. Bernard Barlow, représentant municipal de St-Ferdinand

Transport lourd sur nos routes municipales

Comme à tous les ans avec l'arrivée du printemps, nous arrive la période de dégel sur nos routes.

Cette période coïncide aussi avec l'épandage de purin ou liser sur les fermes agricoles. Comme les équipements pour faire ces travaux sont de plus en plus lourds, nous voulons rappeler à tous les agriculteurs que les mêmes limites de charges s'appliquent autant à nos routes municipales qu'aux routes du ministère des transports.

Donc, la réglementation sur le transport lourd en période de dégel s'applique partout sur toutes les routes

et la municipalité est en droit de faire respecter celle-ci en tout temps.

La municipalité peut en tout temps demander aux contrôleurs routiers de venir faire des vérifications.

Les coûts pour l'entretien des chemins sont très élevés et nous devons tous en être conscients sans exceptions.

MERCI

Un merci spécial à tous les citoyens qui ont contribué au nettoyage des rues du village. Sachez que les efforts que vous avez mis à balayer le devant de vos propriétés sont grandement appréciés et facilitent notre travail. Merci de votre collaboration!

Mike Gagnon
Contremaître des travaux publics



COMITÉ DE
PROMOTION ÉCONOMIQUE
DE SAINT-FERDINAND

AVIS DE CONVOCATION

**Assemblée générale annuelle
du Comité de promotion
économique de St-Ferdinand**

jeudi, 17 juin 2010 à 19h30

au bureau de la municipalité
de Saint-Ferdinand

821, rue Principale à Saint-Ferdinand

Bienvenue à toutes et tous!

Un rappel amical

Le premier versement
de vos taxes municipales
sera échu le 6 avril 2010.

Merci!



**Prochaine réunion
du conseil municipal
de Saint-Ferdinand**

**lundi, le 3 mai 2010
à 19h00 à la salle du conseil**

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Mandat à Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, pour le cadastre de la nouvelle rue donnant accès à la route 165 et pour la préparation du plan et de la description technique concernant la levée partielle de la servitude de non-accès affectant le lot P-526-7 du canton de Halifax.

Mandat à Me Jean Gagné, notaire, pour le contrat de cession de la nouvelle rue donnant accès à la route 165 et pour la préparation de l'acte notarié concernant la levée partielle de la servitude de non-accès affectant le lot P-526-7 du canton de Halifax.

Acceptation de l'offre du ministère des Transports pour obtenir la levée partielle de la servitude de non-accès affectant le lot P-526-7 du canton de Halifax pour la nouvelle rue donnant accès à la route 165.

Délégation à la municipalité de la Paroisse de Plessisville de la gestion administrative du programme de formation pour les camps de jour de la MRC de l'Érable.

Mandat à la municipalité de la Paroisse de Plessisville pour la préparation d'une demande de subvention régionale dans le cadre du programme d'encouragement à la pratique régionale du loisir au Centre-du-Québec au nom du regroupement des camps de jour de l'Érable.

Adoption du rapport du vérificateur et du rapport financier 2010 tels que préparés par Raymond, Chabot, Grant, Thorn-ton.

Annulation du solde résiduaire au montant de 158 500 \$ relatif au règlement d'emprunt no 2004-37 car les travaux sont entièrement complétés.

Acceptation de l'offre faite par Financière Banque Nationale inc. pour le financement de l'emprunt de 210 000 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 2004-36 et 2007-71 au prix de 98,02300 échéant en série de 5 ans.

Acceptation des soumissions de A. Langlois et fils Ltée pour : ± 2500 tonnes de MG20 au prix de 10.92 \$ la tonne; ± 9300 tonnes de MG20B au prix de 8.55 \$ la tonne et ± 600 tonnes de pierre 1 pouce net au prix de 11.87 \$ la tonne, le tout pour l'entretien général des chemins.

Acceptation de la soumission de Transport Lac William pour les services d'une niveleuse avec opérateur au prix de 100 \$ l'heure pour l'entretien général des chemins.

Autorisation à Guylaine Blondeau pour opérer un salon d'esthétique au 4303 route du Domaine du Lac.

Autorisation à Normand Garneau pour opérer une cantine au 625 rue Principale.

Accord pour finaliser le dossier relatif au programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert pour la poursuite de l'inventaire des installations septiques avec GROBEC et autorisation de payer notre part de 5 700 \$.

Autorisation à Michèle Lacroix et Sylvie Tardif d'assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2010 à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 450 \$ par personne et autres frais encourus.

Don au Cercle des Jeunes Ruraux de l'Érable de 60 \$ pour une publicité dans leur bottin 2010.

Opposition de la municipalité à la simultanéité d'élections scolaires et municipales et demande aux ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation de réunir d'urgence les représentants des municipalités et la Fédération des commissions scolaires du Québec afin de discuter des enjeux prioritaires en matière d'éducation avant même de procéder à des modifications législatives visant la simultanéité d'élections scolaires et municipales.

Contribution financière de 100 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable pour la réalisation du Gala Hommage aux bénévoles et autorisation à Bernard Barlow de représenter le conseil municipal audit Gala le 22 avril à Plessisville au coût de 40 \$.

Réfection du trottoir en face du 845 rue Principale pour ± 1 200 \$.

Autorisation à Pierre Séguin d'installer une affiche des Jardins de vos Rêves sur le terrain du garage municipal.

Mandat à Laforest Nova Aqua pour la poursuite des travaux de caractérisation de l'eau potable du réseau Vianney au montant de 8 672.52 \$ (taxes incluses).

Autorisation à Sylvie Tardif d'assister à la journée de formation « L'encadrement juridique des rôles et responsabilités du directeur général » qui aura lieu le 21 avril à Saint-Ferdinand et de défrayer les frais d'inscription de 215 \$ et autorisation à Michèle Lacroix d'assister à la journée de formation « De l'appel d'offres au respect des modalités contractuelles – les ingrédients d'une bonne entente » qui aura lieu le 19 octobre à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 185 \$ et autres frais encourus.

Appui à Marc Simoneau pour une demande d'autorisation à des fins autres qu'agricoles, soit l'exploitation d'une gravière auprès de la CPTAQ.

Émission de 2 permis de rénovation et 1 permis d'agrandissement.

Approbation des comptes du mois de mars pour un montant de 257 846.92 \$.

Acceptation de la soumission de Nathalie Vachon pour l'entretien de l'aménagement paysager de la marina.



La **Sûreté**
du Québec
vous informe



À vélo, tout n'est pas permis !

Le vélo est une activité de plus en plus répandue. En plus de nous permettre de maintenir une bonne condition physique, c'est un excellent loisir et un moyen de transport peu coûteux.

Saviez-vous que la pratique de la bicyclette est régie par le Code de la sécurité routière du Québec et que plus d'une trentaine de ses articles se rapportent spécifiquement à cette pratique ?

Voici quelques-unes des pratiques interdites lorsque l'on circule à vélo :

- transporter un passager, à moins qu'il ne s'agisse d'un tandem ou qu'un siège réglementaire soit prévu à cette fin (siège d'enfant),
- circuler entre deux rangées de véhicules immobilisés ou en mouvement,
- circuler sur un trottoir,
- circuler avec un baladeur (walkman) ou des écouteurs,
- modifier, remplacer ou enlever le numéro de série d'une bicyclette,
- consommer des boissons alcooliques en circulant,
- circuler sur un chemin public alors qu'il y a une piste cyclable,
- circuler sur un chemin public où le maximum permis est de plus de 50 km/h.

Voici quelques obligations à respecter lorsqu'on circule en vélo :

- avoir des réflecteurs en avant du guidon, en arrière de la selle et dans les roues,
- respecter la signalisation routière comme tous les autres usagers de la route,
- céder le passage aux piétons aux intersections,

- signaler son intention d'arrêter ou de tourner,
- circuler dans le même sens de la circulation que les véhicules et à l'extrême droite,
- circuler à la file dès qu'il y a 2 cyclistes et plus,
- tenir constamment le guidon,
- allumer le phare blanc avant et le feu rouge arrière la nuit.

Il est important de savoir les utilisateurs de vélo à assistance électrique doivent porter un casque protecteur. De plus, les utilisateurs de ce type de vélo âgés entre 14 ans et 17 ans doivent posséder un permis de conduire de classe 6D. Cependant, aucun permis n'est requis pour les personnes de 18 ans et plus.

Le port du casque de sécurité n'est pas obligatoire pour faire du vélo mais il est fortement recommandé pour éviter de graves blessures à la tête en cas de chute.

Les amendes prévues pour ces diverses infractions varient entre 15 \$ et 100 \$.

Bonne randonnée en toute Sûreté

**Société d'Horticulture
de St-Ferdinand**

**Aménagement
des petits espaces,
des jardins et
des rives des lacs**

**Conférencier : M. Rock Giguère
mardi, le 18 mai 2010
à la Salle Communautaire à 19h00**

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Les abris d'autos temporaires
doivent être enlevés
pour le 15 avril.



COTISATION 2010-2011

Comme nous le faisons aux deux ans, notre
période de cotisation 2010-2011
est maintenant commencée.

**Pour devenir membre de
l'Association
des Riverains du Lac William**
et ainsi nous donner plus de moyens
pour protéger notre lac,
il suffit d'envoyer un chèque
au montant de 30 \$ pour deux ans
à l'adresse suivante :

ARLW

4200 Domaine du Lac
St-Ferdinand, Québec G0N 1N0

Avec votre paiement, s.v.p. envoyer une
feuille donnant votre nom, nom de votre
conjoint(e), adresse, courriel.

***Soyons ensemble pour protéger
le Lac William!***

**Votre Association
des Riverains du Lac William**



PROGRAMME AVERTISSEUR DE FUMÉE 2009 PORTRAIT DE LA SITUATION MRC de L'Érable

Au cours de l'année 2009, ce sont 947 résidences qui ont été visités par le service de sécurité incendie régional de L'Érable. Sur ce nombre, 806 ont fait l'objet d'une inspection en lien avec le programme avertisseurs de fumée afin de valider leur conformité en lien avec le règlement 304 - section 7.5 « Avertisseur de fumée »

53 % des résidences visités ont nécessité un suivi (seconde visite) soit pour des avertisseurs de fumée qui étaient non fonctionnels ou tout simplement absents.

C'est 391 avertisseurs de fumée qui ont dus être installés afin que les logements soient conformes à l'article 7.5.3.1 qui stipule que chaque aire de plancher d'un logement doit être protégée par un avertisseur de fumée.

279 des 1720 avertisseurs vérifiés, soit 16 % de ces derniers, étaient non fonctionnels. Les causes reliées au non fonctionnement des dispositifs de détection sont les suivantes : Piles mortes ou absentes, avertisseur non relié électriquement et finalement la vétusté des appareils.

Nous pouvons affirmer que le programme avertisseur de fumée se veut une intervention nécessaire. Encore aujourd'hui, les propriétaires d'immeubles et les locataires des logements doivent être sensibilisés à la nécessité d'avoir des avertisseurs de fumée fonctionnels afin d'assurer leur sécurité et celles de leurs proches.



Pour toutes informations sur le programme avertisseur de fumée ou questionnements en matière de prévention des incendies, veuillez communiquer avec Serge Blier - préventionniste au 819-362-2333 #254 ou par courriel à sblrier@mrc-erable.qc.ca

NOTE

Les visites reprendrons en avril pour se poursuivre jusqu'en octobre 2010 et ce, pour toutes les municipalités suivantes : Saint-Ferdinand, Sainte-Sophie d'Halifax – Saint-Pierre-Baptiste – Plessisville Paroisse – Inverness – Lyster – Laurierville – Notre-Dame-de-Lourdes et Villeroy.

Appel à tous

Depuis quelques temps, un petit groupe de malfaisants s'amuse à faire du vandalisme dans le village, que ce soit à l'aréna, à la marina, à la patinoire ou ailleurs.

Ça a pour effet de brimer la tranquillité, la quiétude et la sécurité dans notre communauté sans compter tous les bris à réparer. C'est une perte de temps pour les employés de la municipalité, de plus ces dépenses sont absorbées par tous les citoyens.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre

vigilance et ne pas hésiter à dénoncer à la Sûreté du Québec au 819-362-1221 tout comportement irrégulier ou douteux.

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse

samedi, le 29 mai 2010 à 20h30

Cours de danse avec Léona Germain à 19h15

à la Salle Communautaire

Orchestre et prix de présence.

Bienvenue à tous

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Avril 2010	vendredi le 30	Souper Spaghetti - Fermières	Salle Communautaire à 18h00
Mai 2010	samedi le 8	Présentation des Duchesses - Festival du Montagnard	Salle Paroissiale de Vianney
	jeudi le 13	Réunion mensuelle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 11	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	dimanche le 16	Brunch Semaine de la Famille - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire 9h00 à 13h00
	lundi le 17	La P'tite Trouvaille du Mois :	Cercle des Fermières
	de 10h00 à 15h00	Et si on cuisinait un peu ! Rachel nous cuisinera ses délicieux beignes à la levure ! Yum ! Et une autre dame nous cuisinera son succulent pain ! Yum ! Apporter votre travail personnel, votre dîner, du thé pour une dégustation et un vieux chapeau.	À la Salle Communautaire Info : 418-428-3556
	mardi le 18	Société d'Horticulture - Aménagement	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 25	Société d'Horticulture - Assemblée générale	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 29	Échange de boutures et vivaces et concours de photos Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
Juin 2010	samedi le 5	Souper et soirée 25 ans Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire 18h00
	lundi le 7	La P'tite Trouvaille du Mois :	Cercle des Fermières
	de 9h à midi	Et si on cuisinait un peu ! Et si on cuisinait un peu avec Suzelle ses succulents bagels et biscuits ! De plus elle va nous donner pleins de trucs de cuisine	À la Salle Communautaire Info : 418-428-3556
	jeudi le 10	Assemblée générale des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 15	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	vendredi le 18	Souper et Soirée de danse FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire 20h30
Juillet 2010	15-16-17 et 18	Fêtes du Lac William	Place Municipale
	23-24 et 25	Festival du Montagnard	Secteur Vianney
	mardi le 27	Inter-clubs - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413

BAC DE VIDANGES ET BAC DE RÉCUPÉRATION

AIDEZ-NOUS À PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Depuis quelques temps, le service de cueillette des ordures et de la récupération nous informe que certaines matières sont déposées dans le mauvais bac. Ce geste cause des problèmes surtout si on retrouve des déchets dans le bac de récupération. Les matières récupérables sont contaminées et ne peuvent plus être acheminées au centre de récupération. Alors, nous vous demandons de porter une attention particulière aux matières que vous déposez dans vos bacs.

BAC NOIR : les déchets solides comme les déchets résultant de la manipulation, cuisson, préparation ou consommation de nourriture, les détritrus, rebuts, balayures, ordures ménagères, cuit, caoutchouc, et autres objets de même nature.

BAC BLEU : journaux, circulaires, papier à lettres, enveloppes, revues, catalogues, livres, cartons d'emballage, boîtes de céréales, annuaires, téléphoniques, boîtes à œufs, rouleaux de papier de toilette, etc., les pots et bouteilles de couleur verte, brune ou incolore, les boîtes de conserve, les canettes d'aluminium, les assiettes d'aluminium, le papier d'aluminium propre, les contenants marqués d'un des codes 1,2,3,4,5 et 7, les contenants de boisson, jus, eau de source, de margarine, yogourt, savon à vaisselle, shampoing, eau de javel, etc.

Merci de votre collaboration!



MATINÉE D'INFORMATIONS SUR LES ARBUSTES

Vous désirez prendre des informations
sur différents arbustes
pouvant être mis en bordure du lac?

**Vous désirez commander
des arbustes avec l'ARLW?**

Vous désirez prendre un rendez-vous
pour votre aménagement
de bandes riveraines?

**L'Association des riverains du lac
William, avec la collaboration
financière des caisses du Carrefour
des lacs, vous invite
à une matinée d'informations
sur les arbustes,
le samedi 22 mai de 9h00 à 12h00
au Manoir du Lac William.**

Des informations complètes
vous seront envoyées
par la poste au début mai.

**Votre Association
des Riverains du Lac William**